

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 38 (1946)
Heft: 7-8

Artikel: Les revendications économiques des syndicats autrichiens
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384476>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

but important, certes, mais pas exclusif, de leur activité syndicale. Chose difficile, mais pas impossible, ils devront apprendre qu'il faut parfois consentir à des sacrifices en faveur du métier, de l'industrie qui les fait vivre. Ils y arriveront dans la mesure où ils auront le sentiment d'être mis au courant objectivement de ce qui se passe dans leur sphère d'activité.

Les employeurs et les techniciens, eux aussi, doivent se familiariser avec une nouvelle conception du travail: le temps va être révolu où leur fonction sociale leur donne une position prééminente et dominatrice.

Dans le monde qui s'ébauche, il y aura encore de grandes différences de fonctions, mais la dignité des hommes sera de plus en plus liée à leur valeur personnelle et de moins en moins à la position qu'ils occupent dans la machine économique.

Ces changements se produiront-ils de façon violente, chaotique, ou bien avec mesure et dans le respect mutuel?

Cela dépendra beaucoup de ceux qui se réclament de l'Évangile: Sortiront-ils de leur isolement? Ne se laisseront-ils pas rebuter par le fait qu'il est impossible d'agir sans se salir les mains? Et se décideront-ils à œuvrer dans leurs milieux respectifs, afin d'empêcher que le monde nouveau s'édifie hors de la sphère où l'Église peut intervenir?

Les revendications économiques des syndicats autrichiens

En complément aux articles que nous avons publiés dans le numéro précédent de notre revue au sujet de l'importance de l'Autriche dans le monde, de sa situation économique, actuellement désastreuse, et de la manière dont sont organisés ses syndicats, nous reproduisons ci-après le texte intégral d'une résolution, adoptée le 5 juin lors d'une séance du comité directeur de l'Union syndicale autrichienne et qui a trait aux revendications économiques des syndicats autrichiens et aux réformes de structure qu'ils demandent:

« Le système capitaliste n'a pas accru le bien-être du peuple. On se rend compte de plus en plus qu'il est dans l'intérêt national d'éliminer ce système caractérisé par des crises continuelles et qui menace constamment de troubler la paix entre les peuples pour le remplacer par un régime économique mieux adapté à l'évolution actuelle et plus rationnel. De grandes puissances, comme l'Angleterre, la France et l'Union soviétique, placent leur économie nationale sur d'autres bases, suivies en cela par les États qui nous entourent, la Tchécoslovaquie par exemple.

» Cette transformation ne se bornera pas à libérer de nouvelles énergies dans la production nationale de ces pays et à influencer de manière décisive la situation sociale de leurs travailleurs, elle modifiera complètement la situation sur le marché mondial. On verra apparaître sur ce dernier non plus des entrepreneurs isolés, mais des économies nationales uniformément planifiées et dirigées.

» Il est dans notre propre intérêt, aux points de vue social et économique, d'instituer, en Autriche également, un meilleur système économique. L'économie nationale tout entière, comme aussi le bien de centaines de milliers d'ouvriers et d'employés, y compris leurs familles, exigent que les positions-clé d'où l'on peut exercer une influence déterminante sur l'économie soient enlevées à la propriété privée.

» A l'occasion de la première réunion des représentants élus de la nation, le comité de l'Union syndicale autrichienne a formulé des revendications dont la mise en pratique doit permettre un relèvement aussi rapide que possible de notre économie détruite. Parmi les mesures proposées à cet effet, il convient d'attacher une importance toute particulière à celles qui tendent à une vaste planification de l'économie, à une réforme foncière rationnelle et à une mise sous le contrôle de l'Etat (nationalisations, municipalisations) de certaines branches.

» Le comité de l'Union syndicale autrichienne insiste une fois de plus sur la nécessité d'appliquer ces mesures de toute urgence. Il a conscience du fait que la mise en œuvre des nationalisations nécessite un examen précis et attentif de tous les facteurs entrant en ligne de compte, et il n'entend pas qu'on fasse des expériences risquant de provoquer des chocs en retour. De son côté, il a étudié de manière approfondie les interférences économiques dans les différentes branches de l'industrie et soumis aux organes compétents les résultats de ses investigations. Il attend de ces organes qu'ils se laissent guider, eux aussi, par l'intérêt général.

» Le comité de l'Union syndicale autrichienne estime que les nationalisations doivent s'inspirer des principes suivants:

» 1. Elles doivent porter sur toutes les entreprises particulièrement importantes du point de vue de l'économie nationale ou qui revêtent un intérêt spécial pour la population.

» 2. Les propriétaires actuels des entreprises appelées à être nationalisées doivent être indemnisés. Pour fixer le montant de l'indemnité, il importe de prendre comme base la fortune nette de chaque entreprise, ainsi qu'elle résulte de la comparaison de l'actif et du passif, déduction faite de la fortune privée de l'entrepreneur. Cette indemnité ne doit cependant pas être versée aux criminels de guerre et aux anciens membres dirigeants du parti nazi.

» 3. Les entreprises nationalisées doivent être gérées selon des principes collectivistes. C'est pourquoi elles devraient être dirigées paritairement par leur propriétaire et par des représentants des consommateurs et de la classe ouvrière. Les organes placés au-dessus des entreprises nationalisées devraient être composés de la même façon.

» 4. La gestion des entreprises doit être confiée à des directeurs désignés par les organes officiels compétents. La coopération des ouvriers à la gestion de l'entreprise doit être réglée par une loi sur les conseils d'entreprise et par des conventions complémentaires passées avec les syndicats compétents; il doit en aller de même pour les rapports de service entre l'entreprise et ses ouvriers et employés. Il importe d'assurer à ces derniers une participation appropriée au bénéfice net, cela sous la forme de prestations à des institutions sociales ou encore de gratifications.

» Le comité de l'Union syndicale autrichienne repousse catégoriquement tout autre système risquant d'empêcher que les entreprises d'intérêt national ne deviennent propriété du peuple et ne passent sous le contrôle de celui-ci, et qui aurait seulement pour effet de substituer aux capitalistes actuels une nouvelle équipe de capitalistes plus ou moins importants; il demande à tous les députés qui font partie de l'Union syndicale autrichienne de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que ces revendications soient réalisées. »

L'Autriche à la croisée des chemins

Dans le numéro du 6 juin de l'« Arbeiterzeitung », l'organe central du Parti socialiste autrichien, et sous le titre « A la croisée des chemins », le Dr Alfred Migsch, conseiller national, écrit notamment ce qui suit au sujet des nationalisations:

« La lutte pour les nationalisations a commencé. La sous-commission parlementaire a abordé l'examen des demandes de nationalisation présentées par le Parti socialiste. De l'issue de cette lutte dépendra dans une large mesure le sort futur de la nouvelle Autriche. Laissera-t-on la voie libre aux progressistes, à tous ceux qui veulent créer une société plus humaine et plus juste? Ou bien les puissances d'un monde pourri seront-elles encore assez fortes pour leur barrer le chemin? C'est là la question à laquelle il sera répondu au cours des prochains jours.

» Nous autres socialistes, nous n'avons aucune doctrine à réaliser. Notre but est de créer une économie à l'abri des crises, qui garantisse le plein emploi, qui permette à chacun de jouir du fruit